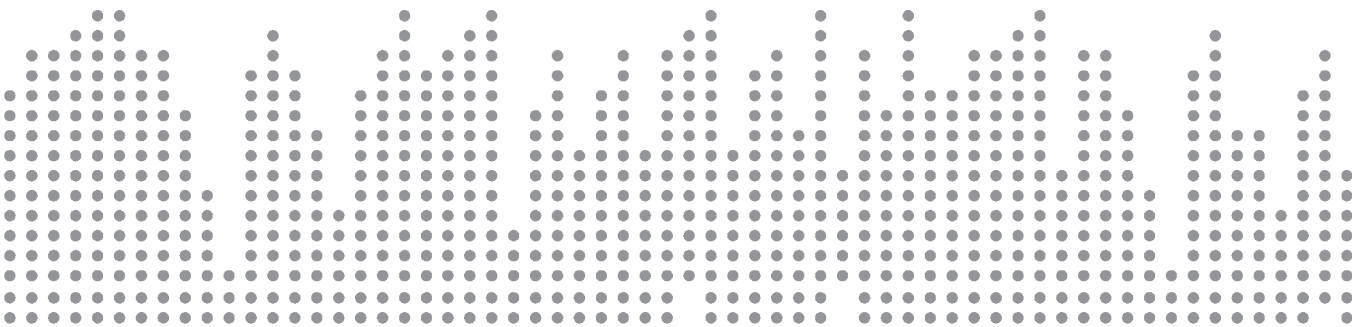




Institut des comptes nationaux

# Comptes nationaux

Partie 3 Tableaux des ressources et des emplois 2000



#### Contenu de la publication

Les comptes nationaux annuels de la Belgique sont élaborés d'après les définitions du Système européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 1995). Ils sont publiés en quatre parties. Une première publication paraît en avril de l'année suivant l'année considérée et contient les principaux agrégats des comptes nationaux. Les données figurant dans cette publication sont basées sur les comptes trimestriels. La deuxième publication (une version Internet) relative aux comptes des administrations publiques paraît en juin de l'année suivant l'année considérée. La troisième publication, qui décrit les comptes annuels détaillés des secteurs institutionnels et les agrégats par branche d'activité paraît en octobre de l'année suivant l'année de référence et s'appuie sur les chiffres annuels et sur la méthodologie adoptée pour les comptes nationaux annuels. Enfin, les tableaux des ressources et des emplois détaillés sont publiés dans le courant du mois de février de l'année suivante.

La présente publication contient les tableaux des ressources et des emplois à prix courants pour l'année 2000 au niveau de 31 branches d'activité et de 31 groupes de produits. Une version plus détaillée des tableaux, au niveau de 60 branches d'activité et de 60 groupes de produits, peut être consultée via Internet sur la page <http://www.nbb.be/SIB/start.do>

Les agrégats de cette publication ont été élaborés sur base des données disponibles au 31 décembre 2003.

## **Avant-propos**

Dans cette publication, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) présente pour les tableaux des emplois et des ressources pour l'année 2000.

Les estimations des variables sont conformes à la méthodologie du SEC 1995 et sont par conséquent cohérentes avec les comptes nationaux. Elles constituent la base pour l'établissement des tableaux des entrées et des sorties pour l'année 2000 qui seront également publiés par l'ICN. Par cette publication, l'ICN respecte la réglementation européenne, arrêtée dans le Règlement (CE)2223/96.

Le Comité scientifique des comptes nationaux a approuvé les méthodes utilisées et les chiffres.

Le président du Conseil d'administration  
de l'Institut des Comptes Nationaux

Lambert Verjus

Bruxelles, février 2004

## Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Table des matières</b>	<b>4</b>
<b>SYNTHÈSE</b>	
<b>1. COMMENTAIRES</b>	
1.1 Correction pour marchandises	7
1.2 Correction pour 'netting' des achats et des ventes d'électricité et de gaz	8
1.3 Correction pour brutage du travail à façon	8
<b>2. NOTE MÉTHODOLOGIQUE</b>	
2.1 Les tableaux des ressources et des emplois dans les comptes nationaux	8
2.2 Cohérence des tableaux des ressources et des emplois	9
2.3 Composantes des tableaux des ressources et des emplois	9
2.4 Différents concepts d'évaluation des tableaux des ressources et des emplois	13
2.5 Comparaison concept intérieur / concept national dans les tableaux des ressources et des emplois	14
2.6 Équilibres dans les tableaux des ressources et des emplois	15
2.7 Les trois optiques du PIB dans les tableaux des ressources et des emplois	16
2.8 Mise en équilibre des tableaux des ressources et des emplois	17
<b>TABLEAUX</b>	
1. Tableaux des ressources et des emplois - 2000	
1.1 Tableaux des ressources 2000, à prix courants	1
1.2 Tableaux des emplois 2000, à prix courants	6
<b>ANNEXE</b>	
Personnes de contacts	13

# **SYNTHESE**



## 1. COMMENTAIRES

Les tableaux des ressources et des emplois (TRE) arrivent en fin de chaîne de production et de publication des comptes nationaux. En raison de leur caractère très détaillé, ils nécessitent des sources extrêmement précises qui ne sont malheureusement pas disponibles rapidement. Par contre, ils offrent le cadre idéal pour une estimation cohérente et intégrée des variables des comptes nationaux. Leur intérêt particulier ne vient donc pas du fait qu'ils soient rapidement disponibles mais du fait qu'ils permettent de tester in fine la qualité des comptes nationaux. Dans cette optique, il est logique que des incohérences qui se seraient glissées dans les séries des comptes nationaux soient mises à jour lors de l'intégration du TRE et, par conséquent, soient corrigées. Lors de l'intégration du TRE relatif à l'année 2000, trois types de corrections ont été apportées. Elles modifient d'égale manière les estimations finales de la production et de la consommation intermédiaire dans le TRE par rapport aux comptes nationaux publiés précédemment, et ceci, sans effet sur la valeur ajoutée<sup>1</sup>. Chacune de ces trois corrections, dont les montants sont repris dans le tableau 1.1, sont décrites ci-après.

### 1.1 Correction pour marchandises

La méthodologie du SEC 1995, selon laquelle sont établis les comptes nationaux, stipule que le chiffre d'affaires réalisé lors de la vente de marchandises<sup>2</sup> ne doit pas être considéré comme de la production. Seules les marges commerciales, issues de la différence entre la valeur des marchandises vendues et celle des marchandises achetées<sup>3</sup>, réalisées par les vendeurs sont considérées comme de la production. Entre, d'une part, le chiffre d'affaires et la production, et, d'autre part, les achats et la

consommation intermédiaire, nous trouvons les relations suivantes:

**Chiffre d'affaires total (provenant tant des activités industrielles que commerciales)**

- achats de marchandises

= **Production**

et

**Achats totaux (tant les marchandises que les autres biens et services)**

- achats de marchandises

= **Consommation intermédiaire**

La déclaration, par les entreprises, du détail de leurs achats n'est pas toujours d'égale qualité, ce qui implique une réelle possibilité de surestimation ou de sous-estimation de leurs achats de marchandises. Etant donné que nous avons affaire à des montants importants, une faute bénigne dans la répartition des achats peut induire une grande erreur dans l'estimation de la production totale et de la consommation intermédiaire.

Dans le cadre du TRE, la correspondance entre l'offre totale d'un produit et sa demande totale est contrôlée à un niveau détaillé. Dans le cas d'une surestimation de la production d'une entreprise qui vend un produit particulier, le TRE la met immédiatement en évidence en montrant un grand excédent de l'offre de ce produit. C'est de cette manière qu'une surestimation de la production de certaines branches d'activité a été constatée en 2000 (à cause d'une correction pour marchandises trop faible), ce qui amène à revoir à la baisse tant la production que la consommation intermédiaire de 25,3 milliards d'euros.

TABLEAU 1.1 - CORRECTIONS ISSUES DE L'ARBITRAGE DU TRE RELATIF A L'ANNEE 2000

(à prix courants, en milliards d'euros)

	correction précédente (comptes nationaux)	correction actuelle (TRE 2000)	différence
Correction pour marchandises	-201,3	-226,6	-25,3
Correction pour 'netting' des achats et des ventes d'électricité et de gaz	-16,1	-16,5	-0,4
Brutage du travail à façon	7,5	7,2	-0,3
<b>Total</b>	<b>-209,9</b>	<b>-235,9</b>	<b>-26,0</b>

<sup>1</sup> Etant donné que le chiffre d'affaires et les achats sont corrigés du même montant, il n'y a pas d'effet sur la valeur ajoutée.

<sup>2</sup> Les marchandises sont des biens achetés dans un but de revente sans transformation.

<sup>3</sup> Pour autant qu'il n'y ait pas de variations de stocks des marchandises achetées

## 1.2 Correction pour 'netting' des achats et des ventes d'électricité et de gaz

Cette correction est similaire à celle pour marchandises. Les sociétés de distribution d'électricité et de gaz achètent leurs produits auprès des producteurs et les distribuent auprès de leurs clients sans aucune transformation. Dans leurs données de chiffre d'affaires et d'achats, ils incluent donc des montants importants qui ne constituent pas de la production ou de la consommation intermédiaire au sens du SEC 1995. Pour les besoins des comptes nationaux, le chiffre d'affaires et les achats doivent donc être libérés de ces montants et seule la marge sur la distribution de l'électricité et du gaz peut être considérée comme de la production.

L'arbitrage du TRE a montré que la correction initiale pour ce 'netting' avait été sous-estimée. La révision de cette correction a pour conséquence une baisse de la production et de la consommation intermédiaire de 0,4 milliards d'euros.

## 1.3 Correction pour brutage du travail à façon

La valeur des importations et des exportations de biens figure en brut dans les statistiques du commerce extérieur. Ces chiffres sont repris ensuite dans la balance des paiements et dans les comptes nationaux. Cela signifie que si des biens sont importés ou exportés pour subir un perfectionnement respectivement en Belgique ou à l'étranger, c'est la valeur entière de ces flux qui est enregistrée, même s'il n'y a pas de transfert de propriété. Supposons par exemple des crevettes pêchées en Belgique (valeur 100) envoyées au Maroc pour y être épluchées et revenir par après en Belgique pour y être vendues (valeur des crevettes 100 + 20 pour l'épluchage). Bien qu'il n'y ait pas de transfert de propriété, ces transactions donnent lieu à deux enregistrements dans la balance des paiements: une exportation de crevettes non épluchées (100) et ensuite une importation de crevettes épluchées (120). Il s'agit donc d'un enregistrement brut.

Dans le chiffre d'affaires de l'entreprise propriétaire de ces crevettes, il n'est pas question d'enregistrement brut. En rapport avec cette exportation de crevettes (100) il n'y a donc jamais de chiffre d'affaires vu qu'il n'y a pas de transfert de propriété. Pour la même raison, en rapport avec l'importation de crevettes épluchées (120), il n'y a pas d'achat de 120 mais seulement de 20, en l'occurrence la valeur du service d'épluchage des crevettes. Dans le TRE, cette situation amène un déséquilibre entre la production et l'exportation de crevettes non épluchées et entre la consommation intermédiaire et l'importation de crevettes épluchées. Une hausse du chiffre d'affaires et des achats s'avère nécessaire pour résoudre ces déséquilibres.

L'arbitrage du TRE a également mis en évidence la surestimation de la correction existante pour le brutage du

perfectionnement, entre autres, du café et du diamant. Cela a donné lieu à une révision globale à la baisse de cette correction conduisant à une réduction de la production et de la consommation intermédiaire d'une série de branches à concurrence de 0,3 milliards d'euros.

## 2. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

### 2.1 Les tableaux des ressources et des emplois dans les comptes nationaux

L'élaboration des comptes nationaux de la Belgique s'effectue conformément à la méthodologie du Système européen des Comptes nationaux et régionaux SEC 1995<sup>4</sup>. Ceux-ci s'articulent autour de deux séries de tableaux, à savoir les comptes des secteurs et le cadre entrées-sorties.

Les comptes des secteurs fournissent pour chacun des secteurs institutionnels<sup>5</sup> une description systématique des différentes phases du processus économique: production, formation du revenu, distribution du revenu, utilisation du revenu et accumulation financière et non financière.

Le cadre entrées-sorties décrit de manière détaillée le processus de production et les flux de biens et services et comprend les tableaux des ressources et des emplois (TRE) et les tableaux entrées-sorties symétriques (TES). La loi du 21/12/1994 relative à la création de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) attribue l'élaboration des TRE à la Banque Nationale de Belgique (BNB) et celle des TES au Bureau fédéral du Plan (BFP). La présente publication contient les TRE à prix courants pour l'année 2000. Ceux-ci sont élaborés en étroite concertation par la BNB et le BFP. Les TES pour 2000 seront publiés ultérieurement.

Les TRE sont des matrices fournissant une description détaillée des processus de production intérieurs et des transactions en produits de l'économie nationale par branche d'activité et par groupe de produits. Ils donnent un aperçu :

- de la structure des coûts de production;
- du revenu généré dans le processus de production;
- des flux de biens et services produits dans l'économie nationale;
- des flux de biens et services de et vers l'étranger.

Les principales différences avec les TES sont mentionnées dans l'encadré 2.1.

<sup>4</sup> Le SEC 1995 a été approuvé comme Règlement européen (n°2223/96) par le Conseil de l'Union européenne le 25 juin 1996 (Journal Officiel des Communautés européennes (L310) 30 novembre 1996).

<sup>5</sup> Pour une description détaillée des secteurs institutionnels (Sociétés non financières (S11), Institutions financières (S12), Administrations publiques (S13), Ménages (S14) et Institutions sans but lucratif au profit des ménages (S15)) et du système des comptes des secteurs, veuillez vous reporter à la publication 'Comptes nationaux 1998, Partie III: Comptes détaillés et tableaux' qui peut être consultée par Internet à la page [www.bnb.be/DQ/f/dq3/histo/NFDC98.pdf](http://www.bnb.be/DQ/f/dq3/histo/NFDC98.pdf).



## ENCADRE 2.1 – PRINCIPALES DIFFERENCES ENTRE LES TABLEAUX DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TRE) ET LES TABLEAUX ENTREES-SORTIES (TES)

La différence majeure entre les TRE et les TES réside dans le fait que les TRE associent des groupes de produits à des branches d'activité, tandis que les TES associent soit des groupes de produits à des groupes de produits, soit des branches d'activité à des branches d'activité.

Par ailleurs, les TRE diffèrent des TES au niveau de l'hétérogénéité des branches d'activité. Lors de l'élaboration des comptes nationaux belges, et donc des TRE, l'entreprise est utilisée comme unité statistique. Cela signifie que les TRE contiennent des branches d'activité hétérogènes (c'est-à-dire des branches d'activité qui ont plus d'un produit comme production) étant donné qu'une seule entreprise peut exercer différentes activités. Afin de déterminer à quelle branche d'activité une entreprise appartient, l'activité principale de cette entreprise est utilisée comme critère et l'entreprise complète est classée dans cette branche d'activité. L'élaboration des TES requiert néanmoins des branches d'activité homogènes. C'est pourquoi, dans les TES, la production secondaire (c'est-à-dire la production des activités secondaires de l'entreprise) et les entrées y afférentes sont reclassées dans la branche d'activité correspondante.

Bien que les TRE et les TES offrent l'un et l'autre un aperçu détaillé de la structure des ressources et des emplois de produits dans une économie, ils ont chacun leurs applications spécifiques: les TRE servent essentiellement des fins statistiques tandis que les TES sont principalement destinés à des fins analytiques.

Les principales finalités statistiques des TRE sont:

- l'établissement des lacunes et des incohérences dans les sources utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux;
- l'amélioration de la cohérence, de la plausibilité et de l'exhaustivité des données contenues dans les TRE et des chiffres dérivés.

Les TES, en revanche, peuvent être utilisés à diverses fins analytiques telles que:

- l'analyse de la production, de la structure des coûts et de la productivité;
- l'analyse des différents inputs de la production et des interdépendances entre des branches d'activité;
- les analyses d'impact.

## 2.2 Cohérence des tableaux des ressources et des emplois

Le tableau des ressources ventile les ressources de biens et services par produit et par origine, faisant la distinction entre la production intérieure et les importations. Le tableau des emplois, par contre, détaille les emplois de biens et services par produit et par type: consommation intermédiaire, consommation finale, formation brute de capital et exportations. Le tableau des emplois contient en outre, par branche d'activité, les composantes de la valeur ajoutée, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts sur la production moins les subventions et l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte.

Les TRE offrent par conséquent un cadre intégré pour l'estimation simultanée du produit intérieur brut (pib) selon

les trois optiques, où la cohérence mutuelle de ces optiques est garantie.

## 2.3 Composantes des tableaux des ressources et des emplois

La structure et les composantes des tableaux des ressources et des emplois sont expliquées à l'aide des TRE<sup>6</sup> agrégés pour l'année 2000, repris dans le tableau 2.1.

### 2.3.1 Le tableau des ressources

Le tableau des ressources présente les ressources totales de biens et services, à savoir la production totale

<sup>6</sup> Dans les tableaux statistiques repris dans la présente publication, les TRE sont reproduits au niveau de 31 branches d'activité et de 31 groupes de produits. La base de données statistiques 'Belgostat' détaille plus amplement les TRE (60 branches d'activité et 60 groupes de produits) et peut être consultée par Internet à la page <http://www.nbb.be/SIB/start.do>

TABLEAU 2.1 - TRE AGREGES POUR L'ANNEE 2000

(à prix courants, en millions d'euros)

	Ressources								Emplois									
	Production par branche d'activité				Importations de biens et services	Marges	Impôts moins subventions sur les produits	Ressources totales, aux prix d'acquisition (= 4 + 5 + 6 + 7)	Consommation intermédiaire par branche d'activité				Emplois finals			Emplois totaux, aux prix d'acquisition (= 13 + 14 + 15 + 16)		
	Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	Industrie, y compris énergie et construction	Activités de services	Production totale, aux prix de base (= 1 + 2 + 3)					Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	Industrie, y compris énergie et construction	Activités de services	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	Consommation intermédiaire totale, aux prix d'acquisition (= 9 + 10 + 11 + 12)	Dépenses de consommation finale	Formation brute de capital		Exportations de biens et services	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
Groupes de produits:																		
Produits agricoles, forestiers, de la pêche et de l'agriculture	1	7 434	45	159	7 638	4 428	2 482	204	14 752	551	7 717	662	8 931	3 060	28	2 733	14 752	
Produits d'extraction, manufacturés, énergétiques et travaux de construction	2	32	215 970	9 634	225 636	165 109	56 267	21 891	468 902	3 264	129 522	50 972	183 758	62 314	49 592	173 238	468 903	
Services	3	10	1 872	247 604	249 486	25 903	0	5 356	280 745	428	24 953	93 916	8 402	127 699	118 787	3 994	30 265	280 745
Marges	4	0	6 198	51 771	57 969	780	-58 749	0										
<b>Total (concept intérieur) (= 1 + 2 + 3 + 4)</b>	5	<b>7 476</b>	<b>224 086</b>	<b>309 168</b>	<b>540 730</b>	<b>196 219</b>	<b>0</b>	<b>27 451</b>	<b>764 400</b>	<b>4 243</b>	<b>162 193</b>	<b>145 550</b>	<b>8 402</b>	<b>320 388</b>	<b>184 160</b>	<b>53 615</b>	<b>206 236</b>	<b>764 400</b>
Dépenses des résidents à l'étranger	6					8 180			8 180					8 180				8 180
Dépenses des non-résidents en Belgique	7													-5 762		5 762		0
<b>Total (concept national) (= 5 + 6 + 7)</b>	8	<b>7 476</b>	<b>224 086</b>	<b>309 168</b>	<b>540 730</b>	<b>204 399</b>	<b>0</b>	<b>27 451</b>	<b>772 579</b>	<b>4 243</b>	<b>162 193</b>	<b>145 550</b>	<b>8 402</b>	<b>320 388</b>	<b>186 578</b>	<b>53 615</b>	<b>211 998</b>	<b>772 579</b>
Rémunération des salariés	9									389	35 467	90 983						
Autres impôts moins subventions sur la production	10									-16	682	2 287						
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	11									2 861	25 744	70 348	-8 402					
<b>Valeur ajoutée brute</b>	12									<b>3 233</b>	<b>61 893</b>	<b>163 618</b>	<b>-8 402</b>					

et les importations. Il comprend en outre les marges ainsi que les impôts et les subventions sur les produits<sup>7</sup>.

Dans l'exemple, les colonnes 1 à 4 comprennent la production et la colonne 5 présente les importations. La production est ventilée tant par branche d'activité que par groupe de produits (le tableau 2.1 comprend 3 branches d'activité et 3 groupes de produits) alors que toutes les autres composantes des ressources ne sont reprises que par groupe de produits.

### *Production*

Le SEC 1995 distingue trois types de production qui constituent la production totale reprise dans le tableau des ressources :

- la production marchande ;
- la production pour usage final propre ;
- la production non marchande.

La production marchande est la plus importante des trois et comprend la production qui est écoulee sur un marché. Il s'agit ici de la majorité des biens et services produits, comme les denrées alimentaires, les voitures, les services bancaires.

La production pour usage final propre se compose des biens et services qui sont utilisés par l'unité qui les a produits. Des exemples de cette production sont les produits agricoles qui sont consommés directement par les agriculteurs, les services de logement produits par les propriétaires-occupants et les logiciels développés par les entreprises pour leur propre utilisation.

La production non marchande comprend la production de biens et services qui sont mis sur le marché gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs. Cette production est réalisée par les administrations publiques ou par les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Il s'agit ici de biens et de services tels que les services des administrations publiques, l'enseignement et l'action sociale.

### *Importations*

Les importations de biens et de services consistent en flux de biens et services de non-résidents vers les résidents d'un pays. Elles sont reprises dans les TRE conformément au concept intérieur. Le point 2.5 donne une explication plus détaillée des différences entre le

---

<sup>7</sup> Les marges et les impôts moins les subventions sur les produits sont des éléments d'évaluation qui permettent de passer du prix de base (le concept d'évaluation pertinent pour le tableau des ressources) au prix d'acquisition (le concept d'évaluation pertinent pour le tableau des emplois). Pour une explication plus détaillée des différents concepts d'évaluation, voir point 2.4.

concept intérieur et le concept national lors de l'établissement des comptes nationaux.

### *Marges*

On distingue deux types de marges : les marges commerciales et les marges de transport.

Les marges commerciales représentent la différence entre le prix de vente réalisé et le prix d'achat des biens destinés à la revente et constituent la production de l'activité commerciale d'une entreprise. En effet, une entreprise commerciale (par exemple une grande surface) achète des biens avec l'intention de revendre ces biens à ses clients sans modification. Elle fait office d'intermédiaire entre le producteur des biens et le consommateur final, sans transformer réellement les biens. Le SEC 1995 stipule que, dans le cas d'une activité commerciale, ce n'est pas le chiffre d'affaires mais les marges qui constituent la production de cette entreprise.

Les marges de transport sont les coûts, compris<sup>8</sup> dans le prix d'achat, que l'acquéreur d'un bien paie pour le transport du bien acheté.

Dans le tableau des ressources, les marges sont réparties tant par groupe de produits que par branche d'activité. Les montants par branche d'activité (ligne 4) indiquent la production des activités commerciales dans les branches d'activité correspondantes alors que les montants par groupe de produits (colonne 6) représentent les marges totales réalisées par produit. Le montant négatif qui est repris dans la ligne 4 de la colonne 6 (soit - 58 749 millions d'euros) évite les doubles comptages dans les ressources totales. En effet, selon que l'on considère les ressources totales par branche d'activité ou par groupe de produits, les marges sont déjà reprises dans les ressources (respectivement à la ligne 4 ou à la colonne 6).

### *Impôts moins les subventions sur les produits*

Les impôts et les subventions sur les produits sont les impôts ou les subventions qui sont payés ou reçus par unité produite ou traitée d'un bien ou d'un service. Des exemples de ces impôts et de ces subventions sont la TVA, les accises et certaines subventions agricoles.

### 2.3.2 Le tableau des emplois

Le tableau des emplois comprend la consommation intérieure totale de biens et de services, répartie entre les

---

<sup>8</sup> Si les frais de transport ne sont pas compris dans le prix d'acquisition du bien, ils ne sont pas considérés comme des marges de transport mais comme des achats de services de transport.

différentes catégories de dépenses : la consommation intermédiaire (colonnes 9 à 13 incluse), les emplois finals avec les dépenses de consommation finale (colonne 14), la formation brute de capital (colonne 15) et les exportations de biens et de services (colonne 16).

Tout comme la production dans le tableau des ressources, la consommation intermédiaire est ventilée par branche d'activité (colonnes 9 à 12) et par groupe de produits (lignes 1 à 3). Les autres catégories de dépenses ne sont réparties qu'en fonction des groupes de produits.

En outre, le tableau des emplois reprend les composantes de la valeur ajoutée par branche d'activité, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts moins les subventions sur la production et l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte brut. Celles-ci sont reprises aux lignes 9 à 12.

Les différents éléments du tableau des emplois sont commentés ci-dessous.

### 2.3.2.1 Catégories de dépenses

#### *Consommation intermédiaire*

La consommation intermédiaire comprend les achats de biens et de services qui sont utilisés comme inputs dans un processus de production (comme les matières premières, l'énergie, les services de télécommunication, etc.). Le tableau des emplois comprend également une branche d'activité fictive (colonne 12) reprenant la valeur des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). Les SIFIM représentent la partie de la production d'intermédiation financière obtenue en effectuant la différence entre les revenus de la propriété réalisés par les intermédiaires financiers (hors revenus réalisés grâce aux fonds propres) et les intérêts qu'ils paient<sup>9</sup>. Étant donné que les SIFIM représentent une partie de la production totale, ils doivent figurer du côté des dépenses dans les TRE. Dans l'attente de l'exécution du Règlement européen<sup>10</sup> 448/98 à partir de 2005, cette production est imputée comme consommation intermédiaire à une branche d'activité fictive (le cas échéant la colonne 12) qui ne produit pas de biens ou de services.

<sup>9</sup> En général, les intermédiaires financiers ne facturent pas tous les coûts des services qu'ils fournissent à leurs clients dans le cadre de l'intermédiation financière. Ces coûts non facturés sont indirectement compensés par une partie de la marge d'intérêt que réalisent les intermédiaires. Étant donné que la valeur de ces services ne peut être déduite des montants facturés, elle doit être évaluée de manière indirecte. Pour cette raison, on parle de services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

<sup>10</sup> Ce Règlement prévoit qu'une méthode doit être recherchée pour imputer les SIFIM à toutes les branches d'activité ainsi qu'aux dépenses de consommation et à l'exportation de services.

#### *Dépenses de consommation finale*

Les dépenses de consommation finale sont les dépenses réalisées pour les biens et services destinés à la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs. Elles sont reprises dans les TRE selon le concept intérieur (cf. infra). Bien que le tableau 1.1 ne comprenne qu'une seule colonne (colonne 14), les tableaux statistiques de cette publication fournissent une ventilation des dépenses de consommation finale en fonction du secteur institutionnel<sup>11</sup> qui effectue les dépenses:

- les dépenses de consommation finale des ménages ;
- les dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les dépenses de consommation individuelle des administrations publiques ;
- les dépenses de consommation collective des administrations publiques.

Avec près de 70 %, les dépenses de consommation finale des ménages représentent de loin la catégorie de dépenses de consommation la plus importante. Elles comprennent les achats de biens et de services de consommation des familles (comme les denrées alimentaires, les voitures, les assurances, etc.).

Les dépenses de consommation finale des ISBL comprennent la valeur des biens et services produits par les ISBLSM<sup>12</sup> et constituent donc la contrepartie de l'"autre production non marchande" des ISBLSM (cfr le point 2.3.1). Il s'agit ici principalement de la production des associations sans but lucratif (ASBL) qui produisent un bien ou un service dans l'intérêt général des ménages, par exemple les services produits par les syndicats, les associations de consommateurs et les fabriques d'église.

Les dépenses de consommation des administrations publiques comprennent, d'une part, la valeur des biens et services produits par les administrations publiques (par exemple l'enseignement) et, d'autre part, les achats par les administrations publiques des biens et services produits par d'autres producteurs, qui sont fournis aux ménages sous forme de prestations sociales en nature (par exemple des services médicaux). Selon que la jouissance des biens et services est individualisable ou pas, on parle de dépenses de consommation individuelle ou collective. Par 'dépenses de consommation individuelle', on entend que les biens et les services sont acquis par une personne, ce qui rend leur consommation par une autre personne impossible. Les interventions pour

<sup>11</sup> Pour une description détaillée des secteurs institutionnels (Sociétés non financières (S11), Institutions financières (S12), Administrations publiques (S13), Ménages (S14) et Institutions sans but lucratif au service des ménages (S15)) et le système des comptes de secteurs, nous vous renvoyons à la publication 'Comptes nationaux 1998, Partie III: Comptes détaillés et tableaux' qui peut être consultée via Internet à l'adresse [www.bnb.be/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf](http://www.bnb.be/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf).

<sup>12</sup> L'estimation de la production des ISBLSM est décrite dans la publication 'Comptes nationaux 1998, Partie III Comptes détaillés et tableaux' qui peut être consultée via Internet à l'adresse [www.bnb.be/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf](http://www.bnb.be/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf).

l'achat des médicaments par les ménages constituent un exemple de dépenses de consommation individuelle par les administrations publiques alors que les dépenses pour la défense nationale constituent un exemple de dépense de consommation collective des administrations publiques.

#### *Formation brute de capital*

La formation brute de capital est la somme, d'une part, de la formation brute de capital en actifs fixes et, d'autre part, des variations de stocks. Bien que l'exemple agrégé du tableau 2.1 ne comprenne qu'une colonne pour la formation brute de capital, les tableaux statistiques de la publication fournissent une répartition entre les deux composantes.

#### *Exportations de biens et de services*

Les exportations de biens et de services consistent en flux de biens et de services des résidents vers des non-résidents. Tout comme pour les importations, elles suivent le concept intérieur.

#### *2.3.2.2 Composantes de la valeur ajoutée*

##### *Rémunération des salariés*

La rémunération des salariés comprend la rémunération totale (en espèces ou en nature) qu'un employeur doit à un salarié pour le travail que ce salarié a effectué. Outre le salaire que perçoit le salarié, la rémunération des salariés comprend également toutes les cotisations sociales versées par l'employeur aux institutions de sécurité sociale, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'institutions collectives ou privées.

##### *Autres impôts moins subventions sur la production*

Les autres impôts et subventions sur la production sont prélevés ou attribués aux entreprises pour leur activité de production, indépendamment du volume ou de la valeur des biens ou services produits. Le précompte immobilier et la taxe de circulation constituent des exemples de ces impôts, alors que les subventions salariales ou en intérêts constituent des exemples de subventions sur la production.

##### *Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut*

L'excédent d'exploitation et le revenu mixte sont deux termes qui désignent la même chose mais qui sont utilisés pour différents types d'entreprises<sup>13</sup> et sont équivalents à :

<sup>13</sup> Le terme 'revenu mixte' n'est utilisé que pour les entreprises qui n'ont pas de personnalité juridique (p.ex. les indépendants). Ces entreprises sont toutes comprises dans le secteur des 'Ménages (S14)'. Outre le revenu mixte, ce secteur affiche également un excédent, résultant de la production de services de logement des propriétaires-occupants.

##### **Valeur ajoutée brute**

- Rémunération des salariés
- Autres impôts moins subventions sur la production
- = **Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut.**

La comparaison ci-dessus indique que l'excédent d'exploitation et le revenu mixte peuvent être considérés comme une échelle de mesure des résultats (éventuellement négatifs) que les entreprises génèrent par leurs activités de production.

#### **2.4 Différents concepts d'évaluation des TRE**

Lors de l'établissement des TRE, un concept d'évaluation pertinent est utilisé pour chaque transaction selon la qualité des unités<sup>14</sup> qui sont impliquées dans la transaction (par exemple producteur ou consommateur). De ce fait, un concept d'évaluation différent peut être utilisé pour la comptabilisation d'une seule et même transaction. En outre, il est important de savoir s'il s'agit d'une transaction entre, d'une part, deux unités résidentes ou, d'autre part, une unité résidente et une unité non résidente. Ces deux cas sont expliqués ci-dessous.

##### *Transactions entre deux unités résidentes*

La valeur des biens ou services qu'une unité produit n'est pas toujours équivalente au prix que paie l'utilisateur de ces biens ou services. En effet, l'utilisateur doit payer toutes sortes de coûts (comme la TVA et les marges sur les produits) qui n'ont pourtant aucun rapport avec la valeur des biens et des services pour le producteur. Pour tenir compte de cette différence, deux concepts d'évaluation sont utilisés lors de l'établissement des TRE, à savoir le prix de base et le prix d'acquisition.

Les prix de base constituent le concept d'évaluation pertinent pour les producteurs de biens et de services. Ils reflètent la valeur réelle de la production pour un producteur. De ce fait, la production<sup>15</sup> est évaluée dans le tableau des ressources aux prix de base.

Par contre, les prix d'acquisition constituent le concept pertinent pour les transactions de dépenses. Ils reflètent ce qu'un utilisateur des biens et services doit réellement payer pour l'acquisition de ces biens et services. En effet,

<sup>14</sup> Le SEC 1995 est basé sur un système de 'comptabilité en partie double'. Chaque transaction implique toujours deux inscriptions dans le système. Lorsqu'un producteur vend des biens à un particulier (à des fins de consommation), une inscription sera faite dans le tableau des ressources (la production du produit) et une autre inscription sera faite dans le tableau des emplois (la dépense de consommation finale du produit).

<sup>15</sup> Au point 2.3.1 3 formes de production sont discutées: la production marchande, la production pour usage final propre et la production non marchande. Les deux premières sont évaluées aux prix de base. La production non marchande est évaluée aux prix de production. Une caractéristique importante de cette production est en effet qu'elle est mise sur le marché à des prix économiquement non significatifs. Le prix de base n'est donc pas une bonne échelle de mesure de la valeur réelle de la production.

outre la valeur 'intrinsèque' de biens et services (le prix de base), le prix comprend souvent également la TVA, les autres impôts sur la production et les marges. C'est pourquoi les dépenses intérieures sont évaluées aux prix d'acquisition dans le tableau des emplois.

Le rapport entre le prix de base et le prix d'achat est le suivant :

**Prix de base**

- + Impôts moins les subventions sur les produits
- + Marges commerciales et de transport
- = **Prix d'acquisition**

Les éléments qui permettent de passer des prix de base (dans le tableau des ressources) aux prix d'acquisition (dans le tableau des emplois) sont repris dans le tableau des ressources. Dans l'exemple du tableau 2.1, ils figurent dans les colonnes 6 et 7.

*Transactions entre une unité institutionnelle non résidente et une unité résidente*

Dans le cas de transactions transfrontalières (importations ou exportations de biens), le SEC 1995 prévoit des concepts d'évaluation distincts. Le total des importations et le total des exportations doivent être évalués en fonction de leur valeur franco à bord (FAB) à la frontière du pays d'exportateur. La valeur FAB des exportations est calculée de la manière suivante :

**Prix de base**

- + Coûts de transport et de distribution jusqu'à la frontière du pays exportateur
- + Solde des impôts et subventions sur les biens exportés
- = **valeur FAB**

Bien que le total des importations soit évalué en fonction de la valeur FAB, le SEC 1995 stipule que les importations réparties par groupe de produits (comme reprises dans les TRE) doivent être évaluées en fonction de leur valeur 'coût-assurance-fret' (CAF). La valeur CAF est équivalente au prix d'un bien à la frontière du pays importateur, avant le paiement des droits sur les importations ou autre impôts, et marges commerciales et de transport non comprises. Comme les impôts sur les produits et les marges ne sont pas compris dans la valeur CAF, l'évaluation des importations est cohérente avec celle de la production.

Les importations de biens sont évaluées sur base de données de douane (pour les échanges extra-communautaires) ou à l'aide des informations Intrastat (pour les échanges intra-communautaires). Ces deux sources utilisent l'évaluation CAF. Cette évaluation est donc cohérente avec les TRE.

Afin de transposer l'évaluation des importations CAF en FAB, une correction relative aux coûts de transport et de services d'assurance entre les frontières du pays exportateur et du pays importateur doit être opérée. De la sorte, on évite un double comptage entre la production et les importations (si le transport et les assurances sont pris en charge par des entreprises résidentes) ou entre les importations de biens et les importations de services (si le transport et les assurances sont pris en charge par des entreprises non-résidentes). Par manque d'information, cette correction 'CAF / FAB' n'est pas estimée. Le total des importations est donc évalué sur une base CAF tant dans les TRE que dans les comptes des secteurs.

## 2.5 Comparaison concept intérieur / concept national dans les TRE

Les TRE sont établis selon le concept intérieur, à la différence des comptes des secteurs qui sont établis selon le concept national. La différence entre ces deux concepts est liée au traitement, d'une part, des dépenses de consommation finale des Belges à l'étranger et, d'autre part, des dépenses de consommation des étrangers en Belgique.

Le concept intérieur comprend toutes les dépenses de consommation, effectuées par les résidents et les non-résidents, sur le territoire d'un pays, alors que le concept national comprend toutes les dépenses de consommation des résidents d'un pays, indépendamment du fait qu'ils se trouvent sur le territoire de ce pays ou à l'étranger.

L'utilisation du concept intérieur dans les TRE est surtout liée à des considérations pratiques. Le total des dépenses de consommation des Belges à l'étranger et des dépenses de consommation finale des étrangers en Belgique provient de la balance de paiements. Si ces montants étaient repris dans les TRE, ils devraient être répartis entre les différents groupes de produits auxquels ils correspondent. Ces informations ne sont cependant pas disponibles et la répartition n'est donc pas possible.

Lorsque les comptes des secteurs sont comparés aux TRE, il convient également de transposer le concept intérieur en concept national pour les dépenses de consommation, les importations et les exportations<sup>16</sup>. Le tableau 2.2 illustre la manière dont cette transposition est effectuée<sup>17</sup> :

<sup>16</sup> Les exportations et les importations doivent également être adaptées étant donné que les dépenses de consommation des étrangers en Belgique constituent une exportation de biens et de services et, inversement, les dépenses de consommation des Belges représentent une importation de biens et de services de l'étranger.

<sup>17</sup> Les chiffres indiqués à côté des variables proviennent du tableau 2.1 (données de 2000).

TABLEAU 2.2 - TRANSPOSITION DU CONCEPT INTERIEUR EN CONCEPT NATIONAL POUR L'ANNEE 2000

(à prix courants, en millions d'euros)

<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>		
<b>Dépenses de consommation totales en fonction du concept intérieur</b>		<b>184 160</b>
Dépenses de consommation des Belges à l'étranger	+	8 180
Dépenses de consommation des étrangers en Belgique	-	5 762
<b>Dépenses de consommation totales en fonction du concept national</b>	=	<b>186 578</b>
<i>Importations de biens et de services</i>		
<b>Importations totales en fonction du concept intérieur</b>		<b>196 219</b>
Dépenses de consommation des Belges à l'étranger	+	8 180
<b>Importations totales en fonction du concept national</b>	=	<b>204 399</b>
<i>Exportations de biens et de services</i>		
<b>Exportations totales en fonction du concept intérieur</b>		<b>206 236</b>
Dépenses de consommation des étrangers en Belgique	+	5 762
<b>Exportations totales en fonction du concept national</b>	=	<b>211 998</b>

## 2.6 Équilibres dans les TRE<sup>18</sup>

Les TRE constituent un système fermé. Par conséquent, une écriture dans les ressources implique une contrepartie dans les emplois. De ce fait, il existe deux équilibres fondamentaux dans les TRE qui doivent toujours être respectés, à savoir :

- un équilibre par branche d'activité ;
- un équilibre par groupe de produits.

L'équilibre par branche d'activité implique que l'équation suivante soit respectée pour chaque branche d'activité.

$$\text{Production} = \text{Consommation intermédiaire} + \text{Valeur ajoutée.}$$

Dans l'exemple du tableau 2.1, cela signifie que le total des colonnes 1 à 3 (production) doit être égal à la somme des lignes 5 (consommation intermédiaire) et 12 (valeur ajoutée) dans les colonnes<sup>19</sup> 9 à 11.

L'équilibre par groupe de produits indique que le total des ressources par groupe de produits doit être égal au total des emplois de ce même groupe de produits. Dès lors,

l'égalité suivante doit toujours être respectée par groupe de produits :

$$\begin{aligned} & \text{Production} + \text{Importations} + \text{Marges} + \text{Impôts moins} \\ & \text{les subventions sur les produits} \\ & = \\ & \text{Consommation intermédiaire} + \text{Dépenses de} \\ & \text{consommation} + \text{Formation brute de capital} + \\ & \text{Exportations.} \end{aligned}$$

Notez que dans l'équation ci-dessus les variables de la production et des importations sont évaluées aux prix de base alors que la consommation intermédiaire, les dépenses de consommation, la formation brute de capital et les exportations sont évaluées aux prix d'acquisition. La différence entre ses deux méthodes consiste en le pris en compte au nom des impôts, des subventions et des marges.

Appliqué à l'exemple du tableau 1.1, cela signifie que les totaux des ressources et des emplois des lignes 1 à 5 doivent être égaux.

<sup>18</sup> Vous trouverez une description plus détaillée du processus d'équilibrage dans le chapitre 6 de la publication 'La méthode de calcul du produit intérieur brut et du revenu intérieur brut selon le SEC 1995' via Internet à l'adresse [www.bnb.be/DQ/F/METHOD/METHODFR\\_6.pdf](http://www.bnb.be/DQ/F/METHOD/METHODFR_6.pdf).

<sup>19</sup> Comme mentionné auparavant, la colonne 12 est une branche d'activité fictive qui est utilisée pour y placer les SIFIM. Cette branche d'activité n'affiche aucune production mais bien une consommation intermédiaire, la valeur ajoutée est donc négative à concurrence de la valeur de la consommation intermédiaire. La somme de la consommation intermédiaire positive et la valeur ajoutée négative est nulle et, par conséquent, la mise en équilibre de la branche d'activité s'applique aussi ici.

## 2.7 Les trois optiques du PIB dans les TRE

Le PIB peut être évalué selon 3 optiques :

- l'optique de la production;
- l'optique des dépenses;
- l'optique des revenus.

Selon l'*optique de la production*, le PIB est évalué comme la somme de la valeur ajoutée de toutes les branches d'activité, où la valeur ajoutée par branche d'activité est obtenue en faisant la différence entre la production et la consommation intermédiaire. Étant donné que la production dans les comptes nationaux est évaluée aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition, la valeur ajoutée est évaluée aux prix de base. Le PIB est cependant évalué aux prix d'acquisition. Cela signifie que le total des impôts moins les subventions sur les produits<sup>20</sup> doit être ajouté à la somme des valeurs ajoutées par branche d'activité pour obtenir le PIB.

L'*optique des dépenses* évalue le PIB en sommant de toutes les catégories de dépenses (excepté la consommation intermédiaire) diminuées des importations.

L'*optique des revenus* du PIB, enfin, est obtenue additionnant les composantes de la valeur ajoutée, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts moins les subventions sur la production et l'excédent brut d'exploitation (ou le revenu mixte brut<sup>21</sup> dans le cas d'unités de production sans personnalité juridique). Étant donné que la valeur ajoutée doit être évaluée aux prix de base, tout comme pour l'optique de la production, les impôts moins les subventions sur les produits sont ajoutés pour obtenir le PIB aux prix d'acquisition.

En s'appuyant sur les données du tableau 2.1, le tableau 2.3 reprend la composition du PIB, en fonction des trois optiques.

**TABLEAU 2.3 - COMPOSITION DU PIB SELON LES TROIS OPTIQUES POUR L'ANNEE 2000**

(à prix courants, en millions d'euros)

<i>Pib selon l'optique de la production</i>		
Production (aux prix de base)		540 730
Consommation intermédiaire (aux prix d'acquisition)	-	320 388
Valeur ajoutée (aux prix de base)	=	220 342
Impôts moins les subventions sur les produits	+	27 451
<b>Produit intérieur brut selon l'optique de la production (aux prix d'acquisition)</b>	<b>=</b>	<b>247 792</b>
<i>Pib selon l'optique des dépenses</i>		
Dépenses de consommation		184 160
Formation brute de capital	+	53 615
Exportations	+	206 236
Importations	-	196 219
<b>Produit intérieur brut selon l'optique des dépenses</b>	<b>=</b>	<b>247 792</b>
<i>Pib selon l'optique des revenus</i>		
Rémunération des salariés		126 839
Autres impôts moins subventions sur la production		2 952
Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut	+	90 550
Valeur ajoutée brute	+	220 341
Impôts moins subventions sur les produits	=	27 451
<b>Produit intérieur brut selon l'optique des revenus</b>	<b>+</b>	<b>247 792</b>

<sup>20</sup> Normalement, la différence entre le prix de base et le prix d'acquisition est égal au total des marges et des impôts moins les subventions sur les produits. Dans ce cas, la production totale par branche d'activité comprend déjà les marges. De ce fait, seuls les impôts moins les subventions sur les produits doivent être ajoutés pour obtenir le PIB aux prix d'acquisition.

<sup>21</sup> Voir point 1.3 pour la différence entre l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte.



## 2.8 Mise en équilibre des TRE

Lors de l'établissement des TRE, des données provenant de sources très diverses sont utilisées comme, entre autres:

- comptes annuels des entreprises (BNB) ;
- déclarations TVA ;
- déclarations ONSS ;
- enquête structurelle auprès des entreprises (Institut national de la statistique - INS) ;
- enquêtes PRODCOM (INS) ;
- données relatives aux importations et exportations de biens (ICN) ;
- données relatives aux importations et exportations de biens et de services de la balance de paiements (BNB) ;
- comptes des administrations publiques (ICN) ;
- déclarations d'impôts sur les revenus des personnes physiques pour les indépendants ;
- enquête sur les budgets des ménages (INS).

Toutes ces données sont traduits en informations statistiques conformes à la méthodologie du SEC 1995, ensuite elles sont intégrées dans le cadre des TRE. En pratique, lorsque toutes les cellules pertinentes des TRE sont complétées, des déséquilibres existeront dans la

plupart des cas<sup>22</sup> entre le total des ressources et le total des emplois. Pour corriger ces différences, il convient de procéder à un équilibrage en trois étapes.

La première étape de ce processus consiste à construire une 'hiérarchie de qualité' des données introduites dans les TRE. Cette étape a pour objectif d'isoler les informations considérées comme 'correctes' (ne devant donc pas être modifiées) de celles qui le sont moins.

Dans la seconde étape du processus, des informations complémentaires sont recherchées au sujet des données moins finales afin de pouvoir procéder à des corrections. Ce processus se répète jusqu'à ce que le total des ressources et le total des emplois soient en équilibre. De petits déséquilibres toutefois peuvent encore subsister au niveau des groupes de produits.

La troisième étape de ce processus consiste à mettre en équilibre les petits déséquilibres restants au niveau des groupes de produits via une méthode statistique et itérative. Les TRE ne sont équilibrés que lorsque les deux équilibres fondamentaux (cfr point 2.6) sont satisfaits pour tous les groupes de produits et toutes les branches d'activité.

---

<sup>22</sup> Les informations utilisées ne sont en effet pas toujours d'égale qualité, de sorte que des différences peuvent apparaître entre les ressources et les emplois.



## TABLEAUX



## **Tableaux des ressources et des emplois 2000**



## 1.1 TABLEAU DES RESSOURCES 2000, À PRIX COURANTS

(millions d'euros)

	2000						
	Agriculture, chasse et sylviculture	Pêche et aquaculture	Extraction de produits non énergétiques	Industries agricoles et alimentaires	Industrie textile et habillement	Industrie du cuir et de la chaussure	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
Produits agricoles et forestiers	7.306,0	0,0	0,0	40,2	5,0	0,0	0,1
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	127,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	665,8	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	31,8	0,0	0,0	24.258,5	2,1	1,1	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	8.087,4	0,2	0,4
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	245,7	0,0
Produits du travail du bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2.236,3
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	0,0	0,0	0,0	0,4	12,9	0,0	8,7
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,0	3,6	268,1	99,2	0,0	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,0	0,0	27,3	135,9	4,5	16,1
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	112,1	0,0	5,0	0,0	12,3
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,9	7,4
Machines et équipements	0,0	0,0	0,0	19,7	7,0	2,4	5,6
Équipements électriques et électroniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,8	2,2
Matériels de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	76,1	0,0	59,3
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	0,0	0,1	231,7	2,1	50,1
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0
Travaux de construction	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	1,4
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	10,3	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Transports et communications	0,0	0,0	0,0	2,7	0,2	0,0	0,0
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	43,6	8,7	3,4	11,2
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	22,6	0,0	0,0
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	12,1	1.109,1	375,8	55,7	72,6
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>7.348,1</b>	<b>127,8</b>	<b>793,7</b>	<b>25.774,3</b>	<b>9.079,7</b>	<b>318,9</b>	<b>2.483,8</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>7.348,1</b>	<b>127,8</b>	<b>793,7</b>	<b>25.774,3</b>	<b>9.079,7</b>	<b>318,9</b>	<b>2.483,8</b>
Rémunérations des salariés							
Autres impôts moins subventions sur la production							
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut							
<b>Valeur ajoutée brute</b>							

Source: ICN

## 1.1 TABLEAU DES RESSOURCES 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000						
	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	Industrie chimique	Industrie du caoutchouc et des plastiques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Métallurgie et travail des métaux	Fabrication de machines et équipements
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	3,4	52,9	0,0	133,6	26,2	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	0,8	178,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	19,5	0,0	90,0	50,6	2,6	14,9	0,0
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0
Produits du travail du bois	0,0	0,0	0,0	0,5	0,2	7,6	0,8
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	10.211,6	0,0	85,7	69,6	13,6	2,4	19,2
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	11.381,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	11,6	3.412,2	25.455,6	418,3	21,9	332,6	0,1
Produits en caoutchouc ou en plastique	143,7	0,0	747,4	3.861,5	10,7	310,9	15,4
Autres produits minéraux non métalliques	7,4	0,0	87,3	7,3	5.930,6	3,7	15,6
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	63,7	2,8	47,5	118,6	10,3	20.831,0	337,7
Machines et équipements	12,5	0,9	223,7	15,9	31,2	1.121,4	7.485,3
Équipements électriques et électroniques	1,3	0,3	22,8	14,6	1,2	425,9	186,7
Matériels de transport	0,0	0,0	0,0	322,4	0,0	260,2	123,7
Autres produits manufacturés	2,4	0,0	78,6	8,3	111,0	62,0	4,0
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Travaux de construction	0,0	0,0	0,0	7,0	21,3	212,2	45,5
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports et communications	0,0	2,6	14,5	0,1	34,3	168,6	82,5
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	232,7	16,7	245,3	15,9	6,7	54,6	86,8
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	58,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	225,3	184,6	1.459,4	364,9	277,1	282,1	296,9
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>10.990,3</b>	<b>15.006,0</b>	<b>28.798,2</b>	<b>5.276,3</b>	<b>6.606,2</b>	<b>24.116,2</b>	<b>8.700,1</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>10.990,3</b>	<b>15.006,0</b>	<b>28.798,2</b>	<b>5.276,3</b>	<b>6.606,2</b>	<b>24.116,2</b>	<b>8.700,1</b>
Rémunérations des salariés							
Autres impôts moins subventions sur la production							
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut							
<b>Valeur ajoutée brute</b>							

Source: ICN



## 1.1 TABLEAU DES RESSOURCES 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000						
	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	Fabrication de matériel de transport	Autres industries manufacturières	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,3	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	204,4	0,0	12,1	217,6	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.165,3	16,5
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	5,5	14,5	43,9	0,0	0,0	108,0	0,0
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,5	0,0	4,1	0,0	0,0	58,3	0,0
Produits du travail du bois	0,3	0,0	62,3	0,0	107,8	129,0	0,0
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	15,9	0,0	96,3	0,0	0,0	77,5	0,0
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	15,2	0,0	55,1	0,0	6,5	1.379,8	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	180,3	73,5	196,8	0,0	143,1	63,5	0,0
Autres produits minéraux non métalliques	17,1	52,9	18,5	0,0	104,8	136,1	0,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	78,1	478,0	791,2	0,0	411,5	506,3	0,0
Machines et équipements	327,9	207,3	15,4	161,0	148,6	411,5	0,1
Équipements électriques et électroniques	11.351,6	284,2	78,8	8,2	162,8	394,4	0,0
Matériels de transport	8,1	19.532,2	22,5	41,1	3,7	93,6	4,1
Autres produits manufacturés	2,7	114,8	3.470,9	0,0	30,0	239,9	0,0
Électricité, gaz et eau	0,0	0,3	0,0	10.104,4	0,0	2,1	0,0
Travaux de construction	87,2	0,0	23,2	116,8	34.406,6	269,7	0,0
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	6,2	0,0	0,0	5,5	8.023,4	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,6	9.777,7
Transports et communications	2,7	117,0	1,8	145,0	48,6	1.002,9	0,0
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	100,6	35,7	4,8	35,8	142,2	3.157,7	39,4
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	9,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	0,0	0,0	7,2	96,4	67,7	15,5
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	536,8	214,3	503,1	3,2	225,4	46.872,9	18,8
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>12.739,8</b>	<b>21.131,0</b>	<b>5.593,0</b>	<b>10.622,7</b>	<b>36.055,5</b>	<b>64.462,9</b>	<b>9.872,0</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>12.739,8</b>	<b>21.131,0</b>	<b>5.593,0</b>	<b>10.622,7</b>	<b>36.055,5</b>	<b>64.462,9</b>	<b>9.872,0</b>
Rémunérations des salariés							
Autres impôts moins subventions sur la production							
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut							
<b>Valeur ajoutée brute</b>							

Source: ICN

## 1.1 TABLEAU DES RESSOURCES 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000						
	Transports et communications	Activités financières	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	Services collectifs, sociaux et personnels
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	29,2	60,8	0,0	0,0	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,3
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	0,0	71,6	0,0	0,0	0,0	18,8
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	0,0	109,2	0,0	0,0	0,0	1,7
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du travail du bois	8,2	0,0	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	4,6	2,5	189,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	2,5	0,0	38,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	2,2	0,0	119,8	0,0	0,0	9,4	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,0	78,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits minéraux non métalliques	7,7	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	64,7	0,0	270,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Machines et équipements	60,1	0,2	161,6	0,0	0,0	0,0	4,1
Équipements électriques et électroniques	211,3	2,9	202,6	0,0	0,0	0,0	2,2
Matériels de transport	299,2	0,0	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	2,0
Travaux de construction	440,4	0,0	1.934,6	0,0	0,0	0,0	1,9
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	69,4	0,0	484,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	104,6	0,0	145,9	0,0	177,5	0,0	163,4
Transports et communications	37.681,2	0,0	414,7	54,7	0,0	0,0	128,5
Services financiers	208,2	25.387,6	73,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	1.499,9	1.057,0	80.446,5	550,9	207,3	78,7	203,3
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	22.036,8	0,0	0,0	0,0
Education	19,5	0,0	139,3	0,0	15.953,5	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	1,0	0,0	0,0	121,5	0,0	23.674,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	9,1	33,0	648,6	1.294,4	0,0	0,0	11.241,6
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	228,4	0,0	1.214,4	0,0	0,0	0,0	42,0
Marges de transport	3.394,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>44.316,5</b>	<b>26.483,2</b>	<b>86.804,5</b>	<b>24.119,1</b>	<b>16.338,4</b>	<b>23.762,1</b>	<b>11.809,7</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>44.316,5</b>	<b>26.483,2</b>	<b>86.804,5</b>	<b>24.119,1</b>	<b>16.338,4</b>	<b>23.762,1</b>	<b>11.809,7</b>
Rémunérations des salariés							
Autres impôts moins subventions sur la production							
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut							
<b>Valeur ajoutée brute</b>							

Source: ICN

## 1.1 TABLEAU DES RESSOURCES 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000							Total des ressources aux prix d'acquisition
	Services domestiques	Production aux prix de base	Importations de biens et de services	Total des ressources aux prix de base	Marges commerciales et de transport	Impôts sur les produits	Subventions sur les produits	
Produits agricoles et forestiers	0,0	7.485,5	4.154,7	11.640,2	2.328,0	491,2	-318,8	14.140,7
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	152,8	273,1	425,9	154,0	31,6	0,0	611,5
Produits d'extraction énergétiques	0,0	14,6	7.761,1	7.775,8	726,7	12,1	0,0	8.514,6
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	1.320,1	8.709,5	10.029,5	1.441,8	4,6	0,0	11.475,9
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	25.745,5	10.873,8	36.619,3	7.746,0	3.876,1	-369,4	47.872,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	8.548,5	7.056,3	15.604,7	3.375,4	1.318,1	0,0	20.298,2
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	317,2	1.149,9	1.467,1	855,2	294,6	0,0	2.616,9
Produits du travail du bois	0,0	2.561,5	1.441,2	4.002,7	927,9	51,7	0,0	4.982,3
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	0,0	10.809,8	5.378,7	16.188,5	2.083,9	290,0	0,0	18.562,5
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	11.422,3	7.393,7	18.816,0	2.845,4	4.663,9	0,0	26.325,4
Produits chimiques	0,0	31.611,0	25.866,3	57.477,3	10.544,1	896,4	0,0	68.917,8
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	6.009,2	5.052,7	11.061,9	2.251,4	110,6	0,0	13.423,8
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	6.521,5	2.193,8	8.715,3	2.398,8	117,0	0,0	11.231,1
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,0	24.022,5	13.592,0	37.614,5	4.269,4	143,6	0,0	42.027,5
Machines et équipements	0,0	10.423,3	13.006,2	23.429,5	3.588,9	372,9	0,0	27.391,3
Équipements électriques et électroniques	0,0	13.356,5	21.527,3	34.883,8	6.466,5	712,9	0,0	42.063,3
Matériels de transport	0,0	20.852,2	23.498,3	44.350,5	4.514,3	2.117,2	0,0	50.982,0
Autres produits manufacturés	0,0	4.409,9	7.554,2	11.964,2	2.231,7	566,7	0,0	14.762,5
Électricité, gaz et eau	0,0	10.119,8	2.631,3	12.751,1	0,0	1.339,6	0,0	14.090,7
Travaux de construction	0,0	37.570,1	422,4	37.992,5	0,0	5.371,9	0,0	43.364,4
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	8.589,5	1.590,6	10.180,1	0,0	765,9	0,0	10.946,0
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	10.388,4	1.967,2	12.355,6	0,0	1.120,4	0,0	13.476,0
Transports et communications	0,0	39.902,7	8.791,5	48.694,2	0,0	1.264,2	-1.822,3	48.136,1
Services financiers	0,0	25.669,4	2.784,0	28.453,4	0,0	1.708,8	-73,5	30.088,6
Services immobiliers, de location et aux entreprises	0,0	88.285,3	9.942,5	98.227,8	0,0	1.437,8	0,0	99.665,6
Services d'administration publique	0,0	22.036,8	0,0	22.036,8	0,0	0,0	0,0	22.036,8
Éducation	0,0	16.123,3	9,5	16.132,8	0,0	30,5	0,0	16.163,3
Services de santé et d'action sociale	0,0	23.796,5	7,7	23.804,2	0,0	43,3	-80,8	23.766,7
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	13.494,8	809,5	14.304,3	0,0	962,0	0,0	15.266,4
Services domestiques	1.199,7	1.199,7	0,0	1.199,7	0,0	0,0	0,0	1.199,7
Marges commerciales	0,0	54.574,9	0,0	54.574,9	-54.574,9	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	3.394,5	780,0	4.174,5	-4.174,5	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>1.199,7</b>	<b>540.729,8</b>	<b>196.219,0</b>	<b>736.948,8</b>	<b>0,0</b>	<b>30.115,7</b>	<b>-2.664,8</b>	<b>764.399,6</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	8.179,8	8.179,8	0,0	0,0	0,0	8.179,8
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>1.199,7</b>	<b>540.729,8</b>	<b>204.398,8</b>	<b>745.128,6</b>	<b>0,0</b>	<b>30.115,7</b>	<b>-2.664,8</b>	<b>772.579,4</b>
Rémunérations des salariés								
Autres impôts moins subventions sur la production								
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut								
<b>Valeur ajoutée brute</b>								

Source: ICN

## 1.2 TABLEAU DES EMPLOIS 2000, À PRIX COURANTS

(millions d'euros)

	2000						
	Agriculture, chasse et syl- viculture	Pêche et aquaculture	Extraction de produits non énergétiques	Industries agricoles et alimentaires	Industrie texti- le et habille- ment	Industrie du cuir et de la chaussure	Travail du bois et fabri- cation d'arti- cles en bois
Produits agricoles et forestiers	551,1	0,0	0,0	6.990,5	127,7	0,0	207,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	198,7	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	3,4	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,1	50,9	9,1	3,2	0,0	0,1
Produits des industries agricoles et alimentaires	1.802,5	0,3	2,3	7.014,9	7,0	17,7	0,2
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	12,6	0,3	37,9	3.313,2	19,4	2,1
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	8,3	56,0	51,6	0,4
Produits du travail du bois	0,0	0,4	2,3	37,2	39,2	0,1	847,1
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	0,0	1,3	2,6	942,4	74,8	0,7	50,5
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	247,9	27,0	16,2	98,2	21,7	0,5	26,5
Produits chimiques	561,9	0,5	12,9	405,4	1.287,3	6,4	207,7
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,2	7,0	515,7	99,2	74,5	60,8
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	6,2	138,6	31,4	0,1	27,1
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,0	4,5	8,2	279,5	25,9	12,5	23,3
Machines et équipements	399,6	3,6	37,2	49,4	6,3	0,1	0,0
Équipements électriques et électroniques	0,0	3,7	0,0	11,7	0,0	0,0	0,0
Matériels de transport	0,0	4,1	0,1	0,3	1,2	0,0	0,0
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	1,3	43,7	413,7	0,9	1,9
Électricité, gaz et eau	193,8	0,1	74,8	373,1	273,7	5,6	44,3
Travaux de construction	0,0	0,0	6,0	88,9	34,2	2,1	8,4
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	56,3	5,3	12,5	195,7	25,5	0,5	6,9
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,1	2,3	68,0	48,0	1,2	5,9
Transports et communications	0,0	9,6	86,0	696,5	329,9	7,0	138,2
Services financiers	30,2	0,5	4,7	167,4	52,9	0,9	17,3
Services immobiliers, de location et aux entreprises	92,2	1,4	102,7	1.699,5	469,4	19,5	119,9
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Education	4,0	0,1	0,4	19,2	6,5	0,2	1,8
Services de santé et d'action sociale	211,7	0,0	0,1	9,7	0,7	0,0	0,4
Services collectifs, sociaux et personnels	16,3	0,3	2,0	117,4	43,3	1,0	13,1
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>4.167,6</b>	<b>75,4</b>	<b>442,3</b>	<b>20.216,8</b>	<b>6.792,0</b>	<b>222,8</b>	<b>1.810,7</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgi- que	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>4.167,6</b>	<b>75,4</b>	<b>442,3</b>	<b>20.216,8</b>	<b>6.792,0</b>	<b>222,8</b>	<b>1.810,7</b>
Rémunérations des salariés	359,4	29,2	147,7	3.085,0	1.473,4	66,2	401,6
Autres impôts moins subventions sur la production	-15,9	-0,3	19,5	119,1	21,9	0,8	-3,6
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	2.837,1	23,5	184,2	2.353,4	792,4	29,1	275,2
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3.180,6</b>	<b>52,4</b>	<b>351,3</b>	<b>5.557,5</b>	<b>2.287,7</b>	<b>96,1</b>	<b>673,2</b>

Source: ICN

## 1.2 TABLEAU DES EMPLOIS 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000							
	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	Industrie chimique	Industrie du caoutchouc et des plastiques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Métallurgie et travail des métaux	Fabrication de machines et équipements	Fabrication d'équipements électriques et électroniques
Produits agricoles et forestiers	117,5	4,2	34,3	9,6	0,9	14,8	1,5	0,5
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	7.255,3	3,1	0,0	16,1	132,3	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	71,8	0,4	270,4	5,0	853,7	648,4	0,6	36,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	116,3	86,0	203,2	3,2	2,9	1,1	1,8	0,2
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	80,3	2,7	58,2	63,0	9,3	23,9	12,7	7,7
Cuirs, articles de voyage, chaussures	40,2	11,4	4,8	8,5	0,3	1,5	2,8	1,9
Produits du travail du bois	8,0	3,1	27,5	9,6	33,3	28,7	20,2	22,3
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	3.418,0	5,4	415,0	253,4	62,2	48,9	44,1	135,5
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	33,4	2.693,4	785,6	8,1	96,8	258,6	24,7	23,4
Produits chimiques	804,8	2.264,7	12.779,4	1.817,0	340,6	557,6	91,9	384,8
Produits en caoutchouc ou en plastique	356,1	16,5	360,5	523,5	73,1	322,7	216,9	736,6
Autres produits minéraux non métalliques	6,5	0,9	143,8	29,4	1.199,6	244,2	34,0	190,9
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	21,1	43,2	333,6	215,2	325,5	11.521,2	1.416,8	780,0
Machines et équipements	6,1	6,3	18,9	10,7	47,1	78,5	1.779,4	3,7
Équipements électriques et électroniques	0,3	15,2	9,7	1,8	5,4	370,8	742,3	4.205,1
Matériels de transport	0,0	0,7	1,5	0,0	2,4	94,9	209,6	4,9
Autres produits manufacturés	25,4	0,8	29,2	6,0	51,3	54,8	19,0	24,0
Electricité, gaz et eau	304,4	133,6	990,3	104,5	289,4	645,1	79,5	136,3
Travaux de construction	113,5	33,6	266,9	34,4	44,8	224,3	28,1	96,9
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	11,6	11,0	67,8	14,9	31,3	89,9	60,7	23,2
Services d'hôtellerie et de restauration	68,0	11,1	109,0	30,5	48,4	99,5	63,5	190,1
Transports et communications	671,0	396,8	1.000,1	188,6	289,2	908,4	232,8	370,6
Services financiers	33,5	25,8	72,0	17,3	24,7	72,3	49,8	49,3
Services immobiliers, de location et aux entreprises	1.040,2	546,6	2.220,8	268,7	431,8	1.157,9	638,0	1.406,9
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Education	7,2	13,1	19,4	3,5	4,2	17,0	5,5	8,4
Services de santé et d'action sociale	1,5	3,3	13,8	0,8	1,2	3,6	1,5	2,9
Services collectifs, sociaux et personnels	107,0	83,1	189,5	28,4	37,5	134,7	29,7	59,1
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>7.463,8</b>	<b>13.668,1</b>	<b>20.428,3</b>	<b>3.655,4</b>	<b>4.323,2</b>	<b>17.755,4</b>	<b>5.807,2</b>	<b>8.901,9</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>7.463,8</b>	<b>13.668,1</b>	<b>20.428,3</b>	<b>3.655,4</b>	<b>4.323,2</b>	<b>17.755,4</b>	<b>5.807,2</b>	<b>8.901,9</b>
Rémunérations des salariés	2.086,8	409,9	4.449,3	1.020,1	1.396,1	4.310,1	1.817,2	2.618,6
Autres impôts moins subventions sur la production	22,5	-12,6	118,6	9,5	51,6	71,8	16,3	-23,1
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	1.417,2	940,6	3.802,1	591,3	835,3	1.979,0	1.059,5	1.242,4
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3.526,5</b>	<b>1.337,9</b>	<b>8.369,9</b>	<b>1.620,9</b>	<b>2.283,0</b>	<b>6.360,9</b>	<b>2.892,9</b>	<b>3.837,9</b>

Source: ICN

## 1.2 TABLEAU DES EMPLOIS 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000							
	Fabrication de matériel de transport	Autres industries manufacturières	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants	Transports et communications	Activités financières
Produits agricoles et forestiers	3,4	4,4	0,2	0,1	344,5	89,8	0,1	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,3	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,2	324,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	2,7	796,6	1,6	748,9	286,7	54,2	18,9	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,1	3,4	0,4	3,5	804,1	3.093,4	7,6	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	293,7	175,1	1,5	276,7	297,7	31,1	96,2	0,0
Cuir, articles de voyage, chaussures	1,9	83,2	0,1	0,7	71,4	1,6	2,4	0,0
Produits du travail du bois	50,0	235,0	0,2	1.470,6	130,2	8,3	141,8	0,0
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	18,9	64,4	18,6	57,0	1.773,0	91,3	202,9	195,0
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	16,3	34,5	244,0	756,3	1.081,1	20,6	3.495,9	37,3
Produits chimiques	141,5	171,8	56,3	386,6	2.263,0	67,7	166,0	7,3
Produits en caoutchouc ou en plastique	1.126,6	348,4	2,3	902,8	315,8	9,0	633,9	6,6
Autres produits minéraux non métalliques	160,3	13,0	0,4	3.646,6	1.173,5	6,7	20,3	0,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	1.354,4	905,8	35,8	3.570,1	1.636,9	15,8	49,0	85,6
Machines et équipements	439,3	4,8	93,3	474,8	643,3	0,1	3,7	0,0
Équipements électriques et électroniques	2.350,1	6,2	960,2	1.755,3	990,9	0,1	435,0	165,7
Matériels de transport	9.132,0	20,6	1,3	6,2	1.099,8	0,2	1.088,8	0,0
Autres produits manufacturés	326,4	724,2	8,2	78,6	374,5	42,5	85,4	5,5
Electricité, gaz et eau	97,0	53,5	1.315,9	154,3	802,7	265,6	466,3	76,3
Travaux de construction	53,7	14,2	555,1	6.928,0	3.330,6	330,3	1.820,3	106,3
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	17,5	12,6	20,0	143,1	1.689,2	15,6	572,0	3,8
Services d'hôtellerie et de restauration	43,1	15,3	8,4	234,2	749,6	266,9	1.371,3	134,4
Transports et communications	598,1	223,0	147,4	411,0	4.531,9	175,5	12.155,5	907,8
Services financiers	60,9	22,4	40,0	229,5	746,4	211,3	271,0	7.295,3
Services immobiliers, de location et aux entreprises	787,5	189,3	734,8	2.055,3	12.628,1	996,2	5.603,8	3.926,4
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Education	16,2	4,1	4,4	23,9	36,0	5,8	29,6	38,3
Services de santé et d'action sociale	1,2	0,6	0,3	7,3	22,0	7,7	14,7	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	115,5	106,4	27,9	338,7	394,0	202,1	146,3	39,1
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>17.208,2</b>	<b>4.233,0</b>	<b>4.603,1</b>	<b>24.660,4</b>	<b>38.216,8</b>	<b>6.017,4</b>	<b>28.898,7</b>	<b>13.030,8</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>17.208,2</b>	<b>4.233,0</b>	<b>4.603,1</b>	<b>24.660,4</b>	<b>38.216,8</b>	<b>6.017,4</b>	<b>28.898,7</b>	<b>13.030,8</b>
Rémunérations des salariés	2.877,8	823,4	2.088,2	6.395,8	14.419,0	1.834,7	10.126,9	8.010,3
Autres impôts moins subventions sur la production	31,5	19,3	97,8	121,1	271,1	107,9	26,6	213,4
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	1.013,4	517,3	3.833,6	4.878,2	11.556,0	1.912,0	5.264,3	5.228,8
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3.922,8</b>	<b>1.360,0</b>	<b>6.019,6</b>	<b>11.395,1</b>	<b>26.246,1</b>	<b>3.854,6</b>	<b>15.417,8</b>	<b>13.452,4</b>

Source: ICN

## 1.2 TABLEAU DES EMPLOIS 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000							Total de la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition
	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	Services collectifs, sociaux et personnels	Services domestiques	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	
Produits agricoles et forestiers	38,5	32,2	1,9	128,5	18,4	0,0	0,0	8.721,6
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	207,2
Produits d'extraction énergétiques	3,2	6,3	0,0	35,1	0,1	0,0	0,0	7.780,1
Produits d'extraction non énergétiques	0,3	23,3	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	3.891,7
Produits des industries agricoles et alimentaires	19,8	49,8	6,6	575,1	146,5	0,0	0,0	13.969,8
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	103,8	47,5	8,0	92,1	164,8	0,0	0,0	5.231,6
Cuirs, articles de voyage, chaussures	28,2	1,5	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	380,1
Produits du travail du bois	31,7	9,2	6,3	0,0	119,1	0,0	0,0	3.281,3
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	2.464,5	251,6	177,7	141,0	179,1	0,0	0,0	11.089,9
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	850,9	308,9	66,1	129,8	107,7	0,0	0,0	11.511,5
Produits chimiques	670,5	112,4	73,5	2.223,8	454,7	0,0	0,0	28.317,7
Produits en caoutchouc ou en plastique	169,5	35,0	13,3	30,3	57,3	0,0	0,0	7.013,9
Autres produits minéraux non métalliques	102,3	9,6	17,0	9,7	4,7	0,0	0,0	7.216,9
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	245,8	90,0	42,8	36,0	33,3	0,0	0,0	23.112,0
Machines et équipements	9,0	118,8	8,8	25,7	1,5	0,0	0,0	4.269,8
Équipements électriques et électroniques	694,9	267,2	34,9	538,5	61,5	0,0	0,0	13.626,4
Matériels de transport	256,6	149,7	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	12.077,1
Autres produits manufacturés	231,8	50,5	23,8	44,3	136,9	0,0	0,0	2.804,6
Électricité, gaz et eau	698,5	288,7	100,0	326,1	332,9	0,0	0,0	8.626,3
Travaux de construction	3.541,4	1.389,4	200,3	124,3	183,2	0,0	0,0	19.559,2
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	1.330,5	50,3	29,3	37,9	76,4	0,0	0,0	4.611,4
Services d'hôtellerie et de restauration	1.150,9	56,9	16,2	314,1	128,0	0,0	0,0	5.234,6
Transports et communications	2.724,6	287,4	66,3	209,4	485,6	0,0	0,0	28.248,0
Services financiers	1.430,6	109,2	39,1	137,6	98,1	0,0	8.402,3	19.712,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	18.001,6	1.827,5	888,2	1.007,6	1.426,5	0,0	0,0	60.288,3
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Education	35,1	5,7	1,8	8,5	6,2	0,0	0,0	326,2
Services de santé et d'action sociale	24,2	96,4	45,8	2.355,9	7,8	0,0	0,0	2.835,1
Services collectifs, sociaux et personnels	1.430,1	272,4	35,1	307,6	2.166,3	0,0	0,0	6.443,8
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>36.288,6</b>	<b>5.947,7</b>	<b>1.902,9</b>	<b>8.839,0</b>	<b>6.408,4</b>	<b>0,0</b>	<b>8.402,3</b>	<b>320.388,2</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>36.288,6</b>	<b>5.947,7</b>	<b>1.902,9</b>	<b>8.839,0</b>	<b>6.408,4</b>	<b>0,0</b>	<b>8.402,3</b>	<b>320.388,2</b>
Rémunérations des salariés	13.564,0	15.156,6	13.411,1	10.226,1	3.034,6	1.199,7	0,0	
Autres impôts moins subventions sur la production	1.857,2	0,0	3,2	-320,0	127,3	0,0	0,0	
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	35.094,7	3.014,8	1.021,1	5.017,0	2.239,4	0,0	-8.402,3	
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>50.515,9</b>	<b>18.171,4</b>	<b>14.435,4</b>	<b>14.923,1</b>	<b>5.401,3</b>	<b>1.199,7</b>	<b>-8.402,3</b>	

Source: ICN

## 1.2 TABLEAU DES EMPLOIS 2000, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2000							Total des emplois de biens et de services aux prix d'acquisition
	Dépenses de consommation individuelle des ménages	Dépenses de consommation individuelle des ISBL	Dépenses de consommation individuelle des administrations publiques	Dépenses de consommation collective des administrations publiques	Formation brute de capital fixe	Variation des stocks	Exportations de biens et de services	
Produits agricoles et forestiers	2.741,3	0,0	0,0	0,0	83,3	-56,2	2.648,1	14.138,2
Produits de la pêche et de l'aquaculture	318,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	85,0	611,4
Produits d'extraction énergétiques	46,1	0,0	0,0	0,0	0,0	322,5	365,0	8.513,8
Produits d'extraction non énergétiques	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	7.571,5	11.476,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	19.191,3	0,0	0,0	0,0	0,0	24,3	14.686,2	47.871,5
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	6.391,3	0,0	0,0	0,0	0,0	11,3	8.664,2	20.298,4
Cuir, articles de voyage, chaussures	1.527,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	708,6	2.616,9
Produits du travail du bois	189,4	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	1.506,5	4.982,5
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	2.312,0	0,0	0,0	0,0	0,0	55,6	5.105,4	18.562,9
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	5.989,8	0,0	40,6	0,0	21,4	40,7	8.721,2	26.325,2
Produits chimiques	3.213,3	11,3	1.791,8	0,0	0,0	233,9	35.349,8	68.917,9
Produits en caoutchouc ou en plastique	416,1	0,0	0,0	0,0	0,0	5,4	5.988,1	13.423,6
Autres produits minéraux non métalliques	623,6	0,0	0,0	0,0	0,0	16,0	3.375,0	11.231,5
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	333,2	0,0	0,0	0,0	1.263,0	94,8	17.224,6	42.027,6
Machines et équipements	1.264,8	0,0	0,0	0,0	9.700,1	22,4	12.134,1	27.391,2
Équipements électriques et électroniques	2.646,3	22,7	0,0	0,0	7.044,4	102,7	18.620,4	42.063,0
Matériels de transport	8.390,0	0,0	0,0	0,0	5.941,7	73,8	24.497,8	50.980,3
Autres produits manufacturés	3.015,3	0,0	0,0	0,0	1.527,6	25,7	7.389,4	14.762,7
Électricité, gaz et eau	4.752,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	709,1	14.090,7
Travaux de construction	137,4	0,0	0,0	0,0	23.050,8	0,0	621,5	43.368,9
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	4.462,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.872,5	10.946,1
Services d'hôtellerie et de restauration	7.012,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.228,7	13.476,2
Transports et communications	7.604,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12.284,3	48.136,9
Services financiers	7.890,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2.485,6	30.088,5
Services immobiliers, de location et aux entreprises	23.545,1	107,3	90,7	0,0	3.909,7	0,2	11.723,4	99.664,8
Services d'administration publique	919,6	0,0	2.336,3	18.780,9	0,0	0,0	0,0	22.036,8
Éducation	711,5	223,2	14.170,5	711,2	0,0	0,0	20,6	16.163,2
Services de santé et d'action sociale	6.056,0	1.275,0	13.578,0	0,0	0,0	0,0	22,6	23.766,8
Services collectifs, sociaux et personnels	5.617,3	1.574,9	918,9	0,0	84,2	0,0	627,1	15.266,3
Services domestiques	1.199,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.199,7
Marges commerciales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>128.527,0</b>	<b>3.214,4</b>	<b>32.926,8</b>	<b>19.492,1</b>	<b>52.626,3</b>	<b>988,4</b>	<b>206.236,5</b>	<b>764.399,7</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	8.179,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8.179,8
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	-5.762,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5.762,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>130.944,8</b>	<b>3.214,4</b>	<b>32.926,8</b>	<b>19.492,1</b>	<b>52.626,3</b>	<b>988,4</b>	<b>211.998,5</b>	<b>772.579,5</b>
Rémunérations des salariés								
Autres impôts moins subventions sur la production								
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut								
<b>Valeur ajoutée brute</b>								

Source: ICN



## **ANNEXE**



**PERSONNES DE CONTACT**

domaine	nom	téléphone	fax	e-mail
méthodologie	Eric Cabooter	+32 2 221 30 39	+32 2 221 32 30	eric.cabooter@nbb.be
comptes des secteurs	Béatrice Thiry	+32 2 221 30 43	+32 2 221 32 30	beatrice.thiry@nbb.be
séries historiques, comptes des secteurs	Béatrice Thiry	+32 2 221 30 43	+32 2 221 32 30	beatrice.thiry@nbb.be
tableaux par branche d'activité	Tim Hermans	+32 2 221 49 67	+32 2 221 31 43	tim.hermans@nbb.be
séries historiques, tableaux par branche d'activité	Alex Hermans	+32 2 221 30 27	+32 2 221 31 43	alex.hermans@nbb.be
tableaux des ressource et des emplois	Tim Hermans	+32 2 221 49 67	+32 2 221 31 43	tim.hermans@nbb.be
stock de capital	Tim Hermans	+32 2 221 49 67	+32 2 221 31 43	tim.hermans@nbb.be
comptes des administrations publiques	Claude Modart	+32 2 221 30 26	+32 2 221 32 30	claudemodart@nbb.be
comptes trimestriels, estimation flash	Pierre Crevits	+32 2 221 30 29	+32 2 221 31 07	pierre.crevits@nbb.be
comptes régionaux, agrégats par branche d'activité	Monica Maesele	+32 2 221 30 28	+32 2 221 32 30	monica.maesele@nbb.be
comptes régionaux, compte des ménages	Erwin Debisschop	+32 2 221 30 16	+32 2 221 32 30	erwin.debisschop@nbb.be



**Info**

## INFOS PUBLICATIONS

### PAPIER

	F	N	E	Le numéro	L'abonnement	Fréquence
<b>Statistique générale</b>						
Bulletin statistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26,00 €	94,00 €	4/an
Bulletin statistique - Actualisation mensuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	52,00 €	8/an
Indicateurs économiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		gratuit	12/an
Communiqué de presse - enquêtes sur la conjoncture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		gratuit	12/an
<b>Commerce extérieur</b>						
Bulletin mensuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	7,25 €	81,75 €	13/an
Bulletin trimestriel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	26,00 €	81,75 €	5/an
<b>Comptes nationaux</b>						
Agrégats trimestriels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	6,00 €	19,75 €	4/jaar
Compte satellite des institutions sans but lucratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	19,75 €	-	1/jaar
Comptes régionaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	19,75 €	-	1/jaar
Partie 1 - Estimations des agrégats annuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	12,25 €	-	1/jaar
Partie 2 - Comptes détaillés et tableaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	19,75 €	-	1/jaar
Offre globale pour les comptes nationaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	80,00 €	8/jaar

Disponible à l'adresse

<http://www.nbb.be/DQ/F/planningPapPub.htm>

### SITE INTERNET

Consultez notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.nbb.be/DQ/F/homef.htm>

### ADRESSAGE AUTOMATIQUE

Inscription sur la liste d'adressage automatique des publications statistiques en format PDF

Disponible à l'adresse: <http://www.nbb.be/DQ/F/bestel.htm>

### IDENTIFICATION

Nom:

Institution et n° de TVA:

Adresse:

Tél. ou fax:

Adresse e-mail:

**Fax BNB:** 02/221 31 34

**E-mail:** [statisticalpaper@nbb.be](mailto:statisticalpaper@nbb.be)

#### Commandes

Commandes et renseignements sur les abonnements et réductions : Banque nationale de Belgique, service Documentation – Publications, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.

Tél. +32 2 221 20 33 – Fax +32 2 221 31 63  
documentation@bnbb.be

#### Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Statistiques financières et économiques de la Banque nationale de Belgique.

Tél. +32 2 221 49 67 – Fax +32 2 221 31 43  
nationalaccounts@nbb.be

#### Éditeur responsable

**Jean-Jaques Vanhaelen**

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique  
boulevard de Berlaimont 14 – BE -1000 Bruxelles

© Illustrations : fotostockdirect – goodshoot  
atlantech – imagin  
gettyimages – photodisc  
Banque nationale de Belgique

Mise en page : Statistique générale BNB  
Couverture : Multimédia BNB

Publié en février 2004